

CERTIFICAT

Je soussignée, Sophie Antaya, directrice générale adjointe et greffière-trésorière, de la Municipalité de Boischatel, certifie par le présent document que :

1. Le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2021-1119 décrétant une dépense de 364 000 \$ et un emprunt de 364 000 \$ pour l'acquisition d'un terrain était de cinq mille neuf cent soixante-six (5966);
2. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de cinq cent quatre-vingt-quatorze (594);
3. Le nombre de demandes faites étant de zéro (0);
4. Le règlement numéro 2021-1119 décrétant une dépense de 364 000 \$ et un emprunt de 364 000 \$ pour l'acquisition d'un terrain est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat le 23^e jour du mois de juillet 2021.



Sophie Antaya
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière